

## Pensée du jour

«L'humour renforce notre instinct de survie et sauvegarde notre santé d'esprit.»

Charlie Chaplin  
acteur britannique  
(1889-1977)

## Menus

### Restaurant scolaire

#### Lundi 4 avril

Taboulé  
Emincé de bœuf  
Haricots beurre  
Fruit de saison

#### Mardi 5 avril

Salade d'endives au camembert  
Pâtes carbonara  
Flan au chocolat

#### Jeudi 7 avril

Salade de printemps  
Galette jambon  
Crêpe au sucre

#### Vendredi 8 avril

Soupe de saison  
Poisson meunière  
Purée de potiron  
Ananas au sirop

Bon appétit !

## INFLUENZA AVIAIRE

### MESURES DE PREVENTION A RESPECTER STRICTEMENT.

Basses-cours et mesures de prévention contre l'influenza aviaire hautement pathogène :

La détection du virus Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP) sur le territoire de la commune de Peillac le 28 mars 2022 impose de respecter les mesures de claustration des volailles (et autres oiseaux captifs) ou de protection des élevages par un filet. En effet, le virus de l'IAHP entraîne une forte mortalité au sein des élevages et potentiellement des pertes économiques sévères pour l'ensemble de la filière avicole.

Il est donc demandé aux détenteurs non-commerciaux de volailles (basses-cours) et d'autres oiseaux captifs, installés sur la commune, l'obligation de respecter ces mesures de mise à l'abri des volailles.

Toutes les informations sont également disponibles sur le site internet [www.morbihan.gouv.fr](http://www.morbihan.gouv.fr). Vous pouvez également vous adresser à la mairie.

## ACTUALITES

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2022

#### - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2022.

Considérant la remarque formulée en séance par Monsieur Brunel le 21 février 2022 et non notée au compte rendu, à savoir : « Monsieur Brunel souhaiterait que Centre Morbihan Communauté renouvelle l'opération de ramassage de pneus usagés (opération menée il y a quelques années). »  
Le conseil municipal valide le compte rendu présenté rectifié par l'ajout de la remarque.

#### - ESPACE DE LA MADELEINE / BASSIN LUDIQUE : TARIFS 2022.

Ticket "adulte et enfant" matin : 2,50 €, Ticket "adulte" : 4 €, Carnet 10 tickets "adulte" : 35 €, Ticket "scolaire - 15 ans" : 3 €, Carnet 10 tickets "scolaire" : 25 €, Enfant - 5 ans obligatoirement accompagné d'un adulte : gratuit, Visiteur : 1 €, 1 leçon natation : 10 €, 10 leçons natation : 90 € Aquagym : 6 €, Adulte \* enfant le dimanche : 2,50 €

#### - PLU : ABANDON DE LA PROCEDURE DE REVISION.

Considérant la délibération n°10 du 23 octobre 2018 de prescription de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU),

Considérant l'arrêté préfectoral du 11 août 2021 portant projet de la future communauté de communes Centre Morbihan Communauté (CMC) par partage de la communauté de communes existante Centre Morbihan Communauté en deux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre,

Considérant l'article 5.1.1 des statuts de Centre Morbihan Communauté indiquant que la communauté de communes exerce en lieu et place de ses communes membres « l'aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale,

Considérant la délibération du conseil municipal n° 3 du 23 septembre 2021 relative à la création de deux EPCI issus du partage de la communauté de communes,

Considérant que la lente avancée de la procédure de révision ne permettra une approbation du PLU qu'à l'été 2023 alors que le calendrier initial la prévoyait au début 2022,

Considérant que la procédure de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) va être engagée prochainement par CMC, le conseil municipal décide d'abandonner la procédure de révision du PLU.

#### - SIGNALISATION DES VILLAGES ET NUMEROTATION DES MAISONS : APPROBATION DU PROJET ET DEMANDE DE SUBVENTIONS.

La commune est composée de 3 bourgs et 169 lieux dits. L'actuelle signalisation, très ancienne, est vétuste. Le conseil municipal décide de remplacer la signalisation pour faciliter les divers déplacements et notamment ceux liés aux livraisons, au service de la poste et aux services des secours. Il décide aussi de numéroter les maisons situées dans des lieux-dits dépourvus de numéros d'habitation. Le plan de financement est présenté et approuvé. Le Maire est invité à solliciter des subventions.

#### - SOLIDARITE UKRAINE.

A la demande de l'Association des Maires de France (AMF) et de la Protection Civile appelant à la solidarité nationale pour soutenir les populations ukrainiennes, le conseil municipal décide de participer à la générosité publique en décidant le versement d'un don calculé sur la base de 0.50 € par habitant (Base INSEE actualisée au 01/01/2022), soit 2 758 \* 0.50 € = 1 379 €.

#### - CONVENTION COMMUNE ET ASSOCIATION PLUM BIKE.

Le conseil municipal approuve le projet de convention entre la commune et l'association Plum Bike pour l'utilisation de la future aire de glisse universelle. L'association paiera à la commune 5 € par heure d'utilisation.

#### - ACHAT TERRAIN SAVE PIERRICK.

Le conseil municipal décide d'acquérir la parcelle cadastrée ZB157 (230 m2) au prix de 3 000 euros. Monsieur Pierrick Save, propriétaire, est vendeur. Les frais seront à la charge de la commune. Ce nouvel espace communal facilitera l'enfouissement de réseaux et la création de trottoirs.

#### - BIEN VACANT ET SANS MAITRE : INCORPORATION DANS LE DOMAINE COMMUNAL.

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°6 du 6 septembre 2021 relative à la procédure des biens vacants et sans maître appliquée au bien cadastré Z0116.

Considérant que l'affichage de cette délibération, pendant 6 mois, n'a suscité aucune remarque, En application des dispositions de l'article 713 du code civil, le conseil municipal décide de s'approprier du bien cadastré Z0116.

Monsieur le Maire est chargé de prendre l'arrêté constatant l'incorporation dans le domaine communal de cet immeuble et est autorisé à signer tous les documents et actes nécessaires à cet effet.

#### - ACQUISITION DE TERRAINS.

Le conseil municipal décide de l'acquisition des biens suivants :

Propriété de Monsieur Gérard Merlet (Pont-de-Jonc) : parcelle XC 553 (14 m2 - nature terre ou sol) \* zonage Nr. (Les domaines ont été consultés mais n'ont pas donné de valeur). Le prix d'achat est fixé à 0.30 €.

Propriété de Monsieur Yannick Pujet (Carboyo) : parcelle XB 266 (56 m2 - nature terre et sol) \* zonage Aa. (Les domaines ont été consultés mais n'ont pas donné de valeur). Le prix d'achat est fixé à 0.30 €. Les transactions seront officialisées par acte administratif.

L'intégralité de ce conseil est affichée à la mairie et sur le site [www.plumelec.org](http://www.plumelec.org)

### CEREMONIE DES VŒUX DU MAIRE

La cérémonie des vœux du maire à la population de Plumelec aura lieu le **vendredi 1er avril 2022 à 19h à la salle polyvalente de Plumelec**. Et ce n'est pas un poisson d'avril, ce sera bien ce jour-là !

### REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION A TREVOZAN

Selon l'arrêté du maire 2022-31, la circulation des véhicules de plus de 3,5 Tonnes est interdite, sauf desserte locale.

**MAISON DES ASSOCIATIONS** : contact téléphonique : **07 57 41 74 43**

## CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunira le lundi 4 avril à 18h30 à la mairie pour le vote du budget.

### ORDRE DU JOUR

- COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2022.

- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022.

COMMUNE : DOCUMENTS BUDGETAIRES 2021 / 2022.

CHAMBRE FUNERAIRE : DOCUMENTS BUDGETAIRES 2021 / 2022.

ASSAINISSEMENT : DOCUMENTS BUDGETAIRES 2021 / 2022.

LOTISSEMENT PRASSUN : DOCUMENTS BUDGETAIRES 2021 / 2022.

LOTISSEMENT LES CORVISETTES : DOCUMENTS BUDGETAIRES 2021 / 2022.

### PERMANENCE D'ELUS

Madame Isabelle Gicquello, adjointe à la culture et Madame Catherine Siefert, conseillère déléguée au tourisme tiendront une permanence le **samedi 2 avril de 10h à 12h à la mairie.**

### PERMANENCE DU CONSEILLER DEPARTEMENTAL

Monsieur Stéphane Hamon, conseiller départemental tiendra une permanence le **samedi 2 avril à la mairie de Billio de 10h à 12h.** Prise de rendez-vous par téléphone au 02 97 54 83 92.

### INFORMATIONS ELECTION PRESIDENTIELLE

**Election présidentielle : dimanches 10 et 24 avril 2022.**

**Les 4 bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h.**

**Une pièce d'identité est obligatoire pour voter.**

Vous allez recevoir une nouvelle carte d'électeur, veillez à utiliser la nouvelle et à détruire l'ancienne.

**Procuration** : l'électeur peut donner procuration de deux façons :

En faisant une demande en ligne sur le site [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr), qu'il convient ensuite de valider dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie, dans les deux mois qui suivent.

En se rendant directement dans un commissariat de police, dans une brigade de gendarmerie ou au Tribunal judiciaire ou de proximité où l'électeur remplit un formulaire. L'électeur doit être muni d'un justificatif d'identité. Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune que la vôtre. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

**Dépouillement** : les personnes qui souhaitent participer au dépouillement sont invitées à se présenter dans le bureau de vote de leur choix à partir de 18h45. Merci de votre participation.

### CIMETIERE DE PLUMELEC - REPRISE DE CONCESSIONS

Le second procès-verbal de constat des concessions en état d'abandon aura lieu le lundi 25 avril 2022 à 9h au cimetière de Plumelec. La liste des concessions concernées par la procédure est affichée à l'entrée du cimetière de Plumelec et sur le panneau d'affichage de la mairie. Pour plus de renseignements contacter la mairie au 02 97 42 36 13.

### ANIMATION MEDIATHEQUE

**Heure du conte : samedi 2 avril à 11h.**

Les Poissons ont avalé toutes les histoires

Aujourd'hui, on va à la pêche... aux histoires ! Éva les rattrape, l'une après l'autre, pour les faire découvrir à ses petits auditeurs.

La séance se termine avec une sélection d'albums et de documentaires, à explorer et partager. À partir de 3 ans. Inscription recommandée par téléphone au 02 97 42 33 71 ou par mail à [contact.mediatheque@plumelec.fr](mailto:contact.mediatheque@plumelec.fr)

### FRELON ASIATIQUE

La campagne pour le piégeage des frelons asiatiques est commencée. Rappel des principales actions.

- Piégeage des fondatrices par les particuliers d'Avril et Mai (pièges et modèle pour leur fabrication en mairie)

- Repérage et élimination des nids primaires (possibilité de faire appel à nos services pour la destruction si accessibilité). Action à réaliser de préférence le soir, il faut vérifier que la fondatrice est bien à l'intérieur du nid)

Ensuite pour les nids secondaires les signaler en mairie, nous intervenons gratuitement pour l'élimination si le nid est accessible, (jusqu'à une bonne dizaine de mètres)

### Un stagiaire technicien informatique (H/F) à Centre Morbihan Communauté

Poste à pouvoir : dès que possible

Durée du stage : Minimum 2 mois si poursuite en apprentissage

Lieu de travail : LOCMINÉ, Zone de Kerjean - Siège de Centre Morbihan Communauté

Pas d'expérience professionnelle requise, permis B obligatoire. Poste ouvert aux personnes en situation de handicap

Candidature à envoyer à Centre Morbihan Communauté à Locminé

## VIE ASSOCIATIVE

### CLUB DU BON ACCUEIL

**Mardi 12 avril 2022** : réunion mensuelle, suivi d'un loto et jeux de cartes. Entrée à partir de 12 heures, à la salle polyvalente.

### LA MELECIENNE

**Dimanche 3 avril 2022**

- **Equipe A** : se déplace à MERIADEC ES

- **Equipe B** : se déplace à SERENT 2

### ASSOCIATION SECOURISME AU PAYS DE LA CLATE

L'association organise une formation secourisme PSC1 :

- le **lundi 18 avril de 18h à 21h30**

- le **mardi 19 de 19h à 21h 30**

- le **mercredi de 19h à 21h30**

Inscriptions et renseignements au **06 60 57 81 67**

### PLUMELEC BASKET CLUB

**Samedi 2 avril 2022 :**

**U9 MIXTE** : reçoit PLOEREN, match à 10H30

**Délégué de club** : Priscillia LE LABOURIER

**Arbitrage par** : Lucie HAYS + Romane CORLAY

**Table tenue par** Charlene GUILLO + Sheina MENDY + Emilie BERTHO

**U 11 MIXTE** : reçoit PLESCOP, match à 14H, **délégué de club** : Pierre -Yves JUHEL, **arbitrage par** : Mathis LONGERON + Loane MAHE

**Table tenue par** : Elouan MARQUET + Valentine PEURON + Rose CARO

**U13 MIXTE** : reçoit BOHAL, match à 15H30

**Délégué de club** : Régine MARQUET, **arbitrage par** : Ewan COTE + Mathis COTE

**Table tenue par** : Killian HUAN + Jules LANTRAIN + Alwena LE TEXIER

**U 15 FILLES - 2008** : se déplace à AURAY, match à 16H45 (salle Pierre Cogan - 18 rue du Verger)

**U15 FILLES - 2007** : se déplace à LOCQUeltas, match à 18H15 à LOCQUeltas (Route de Bignan)

**U 18 FILLES** : se déplace à LORIENT 2, match à 18H15 à LARMOR PLAGE (Salle Ar Men)

**Dimanche 3 avril 2022 :**

**SENIORS GARCONS** : se déplace à CEP LORIENT, match à 13H15 à LORIENT (salle Brisset - Rue Dct Villers)

**SENIORS FILLES** : reçoit CAUDAN, match à 15H30

**Délégué de club** : Marie-Claude COGARD, **arbitrage par** : 2 arbitres officiels, **table tenue par** : Baptiste THOMAS + François GAUTHIER

**Mercredi 6 avril 2022 :**

**LOISIRS FILLES** : reçoit MONTERBLANC, match à 20H30

### ADMR

#### Job dating

L'ADMR 56 recrute des aides à domicile. RDV le **mercredi 6 avril de 10h à 12h à l'association de Locminé, 13 rue de Verdun**

## CONTACTS UTILES

**Médecin généraliste** : Docteur TOHANEAN \_ 07 81 57 00 25

Sur rendez-vous du lundi au vendredi 8h30-12h / 16h-19h

**Permanence infirmières** : 8h à 10h30 du lundi au vendredi

Tous les soins se font sur rendez-vous : 02 97 42 21 89

**Kinésithérapeutes** :

Cabinet COURONNE, FRESNAIS \_ 02 97 42 29 92

(Départ de M. FREMOND le 25/02/22)

**Kinésithérapeute-ostéopathe** : M. COURONNE \_ 02 97 42 29 92

**Ostéopathe** : Mme JOANNIC \_ 02 90 73 30 23

**Pédicure-podologue** : M. BOURBIAUX \_ 06 99 04 11 33

**Dentiste** : M. PITON \_ 02 97 41 43 24

Prise de rendez-vous, en semaine sauf le mercredi.

Consultation les jeudi et vendredi

**Orthophonistes** :

Mme LERAY \_ Pôle médical \_ 06 50 14 65 17

Mme ROUPIE \_ Callac \_ 07 49 82 96 10

**ADMR** : Service de soins \_ 02 97 42 30 05

Service d'aide à domicile \_ 06 88 87 52 24

**AMPER** : Services à domicile \_ 02 97 61 45 85

**Ambulances Taxis Services** : 02 97 38 68 19

**Pompes funèbres** :

POMPES FUNEBRES DE LANVAUX \_ 02 97 40 98 41 ou 06 26 37 74 33

POMPES FUNEBRES LE FUR \_ 02 97 53 03 20

**Déchèterie de Brénolo** : 02 97 60 42 29

8h30-12h30/14h-18h du lundi au samedi. Fermé le jeudi.

15 SAMU

17 POLICE SECOURS

18 SAPEURS POMPIERS